

Versailles, le 25 mai 2023

Premières Assises de l'alimentation yvelinoise : le Département dévoile six axes en faveur du bien-manger yvelinois

Début février, le Département des Yvelines lançait ses premières Assises de l'alimentation. L'objectif : réviser la politique agricole du territoire et se doter de nouvelles orientations en la matière dès 2023. Aussi, entre mars et mai, 140 personnes se sont mobilisées (agriculteurs, transformateurs, grossistes, interprofessions de filières, acteurs de la restauration collective, élus et équipes du Département...) et des dizaines propositions ont été formulées. Six axes ont été retenus pour constituer le futur de l'agriculture et de l'alimentation yvelinoise.

Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines : « Avec les Assises de l'alimentation, nous avons souhaité agir avec des mesures concrètes en faveur du bien manger. Nous sommes en train de définir une véritable politique alimentaire responsable et engagée, valorisant les produits de nos terroirs ».

Pauline Winocour-Lefevre, Vice-présidente déléguée à la Ruralité, l'agriculture, l'alimentation et aux circuits courts : « Lancée en février, cette mobilisation aux côtés de 140 experts nous permet aujourd'hui de dresser ce bilan : six axes d'actions pour adapter le soutien départemental aux enjeux agricoles et alimentaires de demain ».

6 propositions majeures pour adapter le soutien départemental aux nouveaux enjeux agricoles et alimentaires

Tout au long de cet exercice de co-construction de 4 mois, près de 140 experts ont donc formulé des propositions construites autour de 8 enjeux prioritaires. Six axes en ressortent :

1/ agir sur la commande publique :

- **augmenter considérablement les approvisionnements yvelinois** dans les assiettes des collégiens afin de les faire progresser de 12% à 32% entre aujourd'hui et 2025,
- **mettre en place des contrats sécurisants et conformes à la loi Egalim** (durée/prix) pour les producteurs afin de leur permettre de s'organiser et d'investir sereinement,
- **introduire davantage de viande locale et de plats à base de céréales et légumineuses yvelinoises** dans les repas C'Midy tout en maîtrisant le gaspillage alimentaire,
- **accompagner les communes dans leur approvisionnement auprès des producteurs locaux,**
- **valoriser les produits** auprès des collégiens.

2/ soutenir les outils collectifs de transformation alimentaire existants sur le territoire et les futurs outils à implanter,

3/ accompagner l'adaptation au changement climatique :

- en **renforçant les aides financières du Département** pour les agriculteurs (1,46 M€ contre 0,85 M€ auparavant) désireux de concrétiser des investissements environnementaux (adaptation des bâtiments, stockage, irrigation, serres, lutte contre les espèces invasives...) et en renforçant les indemnités pour calamités climatiques,

